

**AR Prefecture**

006-210600540-20210616-0692021-DE  
Reçu le 29/06/2021  
Publié le 29/06/2021

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**N°069/2021**

**OBJET : Service RESSOURCES HUMAINES : Modification de l'organigramme de la collectivité juin 2021.**

L'an deux mille vingt et un, le 16 du mois de juin à 10h00

Le Conseil Municipal de la Commune de DRAP, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à l'Espace Jean Ferrat, sous la présidence de Monsieur **Robert NARDELLI**, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 10 juin 2021.

**PRESENTS** : Robert NARDELLI / BIANCHI Romain / Alexandra RUSSO / Philippe MINEUR / Sophie ESPOSITO / Jean-Christophe CENAZANDOTTI / Catherine DINI / Serge DIGANI / Christine DECORDIER / Xavier JARJANETTE / Michaël TRUCCHI / Nathalie DIGANI / Jean QUENCEZ / Sabrina DIVRY / Jean-Pierre MONTCOUQUIOL / Katy NICOLAS / Sandrine GUGLIELMINO / Stephen VIALE / Philippe JANIN / Véronique MINISCLoux / Maëva THOMMERET.

**ABSSENTS REPRESENTES** : Bouabdallah LAFTAS par Romain BIANCHI / Gracienne DODAIN par Serge DIGANI / Martine DUNOYER DE SEGONZAC par Sabrina DIVRY / Thierry VISSIAN par Nathalie DIGANI / Vanessa BEAUJAUD par Alexandra RUSSO / Françoise DAMILANO par Catherine DINI

**Secrétaire de séance** : Romain BIANCHI

\*\*\*\*\*

Vu le code général des collectivités locales,

Vu l'avis favorable du Comité Technique en date du 8 juin 2021,

**Considérant** que les Services Techniques sont en charge du bon fonctionnement du domaine public. Ils sont composés d'une dizaine d'agents qui organisent et animent le travail qui est réparti dans trois grands domaines :

**La voirie :**

- Balayage,
- Nettoyage des fossés et accotements,
- Désencombrement des voiries,
- Propreté, entretien des réseaux d'évacuation d'eaux pluviales,

**Les espaces verts :**

- Taillage,
- Élagage,
- Fleurissement,
- Tonte,
- Entretien des ronds-points...

**Les Bâtiments Communaux :**

- Chauffage,
- Électricité,
- Plomberie,
- Peinture.

Dans sa séance du 22 novembre 2018 (point n° 5 de l'ordre du jour), le Comité Technique avait validé la mutualisation des Services Techniques, regroupant en une seule entité les services de la Voirie, des Bâtiments Communaux et des Espaces Verts.

A l'usage, il s'avère que cette organisation engendre des problématiques telles que :

- Trop de polyvalence des agents du service
- Détermination des formations adaptées aux missions

**Il convient** donc de scinder le Service Technique en trois entités distinctes :

- La Voirie
- La Technique
- L'Eau et l'Assainissement

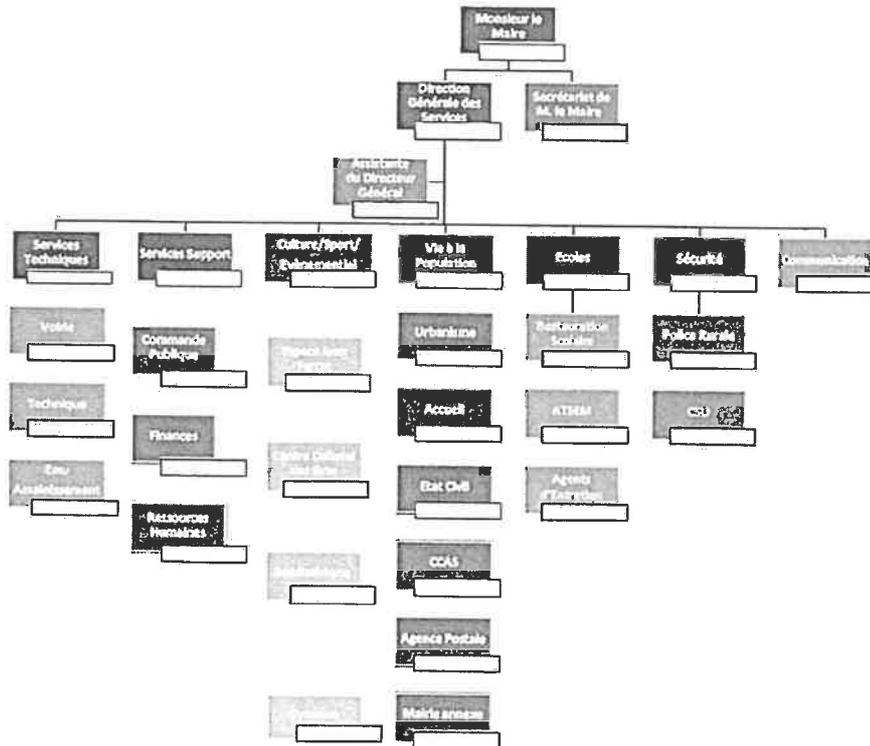
pour optimiser les ressources des moyens humains de ce service tant en terme d'efficacité que d'efficience.

**AR Prefecture**

006-210600540-20210616-0692021-DE  
Reçu le 29/06/2021  
Publié le 29/06/2021



**ORGANIGRAMME – MAIRIE DE DRAP**



CT n° 06/06/21

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le nouvel organigramme proposé.

\*\*\*\*\*

Nombre de Conseillers en exercice : 27

Présents : 21    Votants : 27    Absents représentés : 6    Contre : 0    Abstentions : 0    Pour : 27

AINSI FAIT ET DELIBERE A DRAP  
LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS  
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Robert NARDELLI  
Maire de DRAP

Compte rendu exécutoire après dépôt en préfecture le :28/06/2021  
et publication en mairie le :28/06/2021

